

Politique Environnementale de Minifaber

Les ressources naturelles constituent le fondement de la qualité de vie actuelle et future ; il est donc de notre devoir de les protéger et d'en garantir une utilisation responsable et efficace. Minifaber reconnaît sa responsabilité dans la protection et la préservation de l'environnement ainsi que du contexte dans lequel elle opère. Pour cette raison, l'ensemble de ses activités est organisé et réalisé conformément à un Système de Management Environnemental répondant aux exigences de la norme UNI EN ISO 14001:2015, enrichi d'outils de mesure et de reporting en matière de durabilité.

Depuis 2023, Minifaber évalue l'empreinte carbone de son organisation (Scope 1, Scope 2 et Scope 3), dans l'objectif de suivre et de réduire progressivement ses émissions de gaz à effet de serre. Les résultats alimentent un plan de décarbonation visant à diminuer l'impact climatique global de l'entreprise. À partir de 2025, sur la base des données 2024, Minifaber s'engage à publier son Rapport de Durabilité conformément à la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et aux normes européennes ESRS. Pour garantir une transparence maximale et une amélioration continue de ses performances ESG, Minifaber participe régulièrement aux évaluations EcoVadis ainsi qu'au questionnaire du CDP (Carbon Disclosure Project), des outils internationaux de référence permettant de se comparer aux meilleures pratiques du secteur et de renforcer la confiance des parties prenantes. Minifaber adhère également au UN Global Compact et intègre dans ses politiques et processus opérationnels les Principes 7 à 9 relatifs à l'Environnement, contribuant ainsi aux Objectifs de Développement Durable et promouvant une culture d'entreprise fondée sur la responsabilité et l'amélioration continue.

L'innovation technologique, la compétence et la sensibilisation des collaborateurs, associées à un suivi rigoureux des performances environnementales et énergétiques, favorisent le développement d'un environnement de travail sûr, sain et durable, tout en générant de la valeur pour l'entreprise et pour la société. L'implication des parties prenantes constitue un élément essentiel de la stratégie environnementale : grâce à des consultations régulières et à des actions d'engagement des parties prenantes, Minifaber identifie les priorités communes, renforce la collaboration tout au long de la chaîne de valeur et développe des solutions plus efficaces en matière de durabilité.

Grâce à la gestion d'indicateurs de développement durable, au reporting conforme à la CSRD et à la participation à des initiatives de notation ESG telles qu'EcoVadis, CDP et UN Global Compact, la gouvernance de Minifaber garantit l'amélioration continue du Système de Management Environnemental et de la stratégie ESG dans son ensemble. La Direction de Minifaber diffuse et met à disposition cette Politique au sein de l'organisation, auprès du personnel et à l'extérieur. Elle encourage la participation et l'implication de toutes les parties concernées afin que les principes énoncés deviennent des pratiques quotidiennes et guident l'entreprise sur la voie de la neutralité climatique.

Seriate, 15/12/2025

Responsable système environnement Alessandro Zanardi

Président Raffaello Melocchi

MINIFABER S.P.A.

24068 Seriate (BG) Italy | via Brusaporto, 35

C.F. / P.I.V.A. 01777830165 | Cap. Soc. € 2.000.000 i.v. | Reg. Impr. 01777830165
C.C.I.A.A. BG 236177 | Cod. CEE: IT 01777830165 | Cod. Mecc. BG 038548

+39.035.42.37.211 | info@minifaber.com | www.minifaber.com

Azienda con Sistema di Gestione
per la Qualità certificato secondo



UNI EN ISO
9001:2015
Certificato
n° 50 100 1371

Azienda con Sistema di Gestione
Ambientale certificato secondo



UNI EN ISO
14001:2015
Certificato
n° 50 100 13981